

Potton en bref, Mars 2011

Décisions récentes du conseil

- ✓ M. Michel Daigneault agira à titre de maire suppléant au cours des 8 prochains mois.
- ✓ Les dons aux organismes communautaires ont été répartis comme suit : Association du patrimoine de Potton (5000\$), CAB (9500\$), Fiducie foncière (2000\$), Golden Agers (500\$), Maison Reilly (4000\$), Tour des arts (1500\$), Groupe bénévole municipal (2000\$), Cinéma Potton (3000\$), Fondation BMP (1000\$), Fondation Hôpital Magog (1000\$), Plateau sportif La Ruche (8809\$) et le Train des mots (500\$).
- ✓ Assentiment du conseil à la démarche de Radio communautaire Missisquoi de diffuser éventuellement sur le territoire du canton de Potton.
- ✓ Autorisation au directeur général et secrétaire-trésorier de signer une demande d'aide financière pour la mise en valeur de la grange ronde auprès du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- ✓ Appui à «Le train des mots», organisme à but non lucratif d'alphabétisation, dans le cadre d'une demande d'aide financière au pacte rural de la MRC. Cet organisme desservira les municipalités de l'ouest de la MRC Memphrémagog.
- ✓ Autorisation d'appel de candidatures pour les emplois saisonniers vacants.
- ✓ Embauche des employés saisonniers effectuant un retour; la liste est disponible à la mairie.
- ✓ Embauche de M. Roger Heath à titre d'opérateur de la niveleuse municipale.
- ✓ Adjudication du contrat d'achat de la niveleuse à Strongco Equipment pour la somme de 207,343.50\$, taxes incluses.
- ✓ Mandat à Claude Migué, arpenteur, pour la préparation de descriptions techniques relatives à l'implantation de bornes sèches sur le territoire; il s'agit d'une exigence émanant du schéma de couverture de risques incendie à laquelle nous ne pouvons nous soustraire.
- ✓ Appel d'offres pour les fournitures requises à l'installation de panneaux civiques, visibles des deux côtés, sur poteaux près de la route; cette exigence imposée par le schéma de couverture de risques incendie s'applique partout sauf pour le périmètre urbain de Mansonville et le secteur résidentiel de Owl's Head. Cette dépense fera l'objet d'une taxe spéciale à émettre au cours de l'année.
- ✓ Nouvelle autorisation de signature d'une entente relative à la prévention avec le Service des incendies de la ville de Magog reconnaissant que la durée sera de trois ans et non de cinq ans. Les mesures de prévention en matière d'incendie doivent être assumées selon les prescriptions du schéma de couverture de risques et le conseil municipal juge que le recours à un service externe est préférable.
- ✓ Mandat au Centre québécois de développement durable pour la tenue d'une session de formation en cette matière afin que les membres du conseil, le personnel municipal, les membres de comités municipaux et autres possèdent les notions nécessaires au virage que le conseil désire entreprendre en matière de développement durable.
- ✓ Légères modifications au règlement sur le mesurage des fosses septiques pour, entre autres, raccourcir certains délais, nous rendant ainsi capables d'intervenir plus rapidement.
- ✓ Adoption d'un règlement touchant l'utilisation de l'eau provenant de nos aqueducs.

Autres informations.

J'avais omis, dans un bulletin passé, de mentionner l'apport important des bénévoles qui s'évertuent à cueillir des fonds pour notre service de premiers répondants afin de nous aider d'acquérir des équipements à la fine pointe. Je les remercie de cette belle contribution.

Les Résidences Potton sont à la recherche d'un gestionnaire à raison de 9 heures par semaine. Pour toute information, prière de communiquer avec Mme Caroline Brown (450-292-5830) ou M. Réjean Champagne (450-292-5428).

Jacques Marcoux